



SIVOM D'ORLEANS

IMPLANTATION DES FORAGES D'EAU POTABLE
ET DE LEURS PERIMETRES DE PROTECTION

par Ph. MAGET

R 35582 CEN 4S/92

AOUT 1992

BRGM - CENTRE
Avenue de Concyr - BP 6009 45060 ORLEANS CEDEX

Tél. : 38.64.37.37

INTRODUCTION

A la demande de la DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT, le BRGM - Agence Régionale CENTRE, a été chargé d'établir la carte des captages d'eau potable et de leurs périmètres de protection dans le SIVOM d'ORLEANS [Proposition du 12-06-1992].

PRESENTATION DES RESULTATS

= CARTE A 1/25.000

Les forages sont implantés à partir des déclarations au titre du Code Minier, avec contrôles.

Sont reportés les captages publics, mais aussi ceux privés qui ne peuvent faire l'objet de réglementation opposable aux tiers.

De même sont indiqués les projets qui doivent (ou peuvent) aboutir à des astreintes d'occupation des sols.

Les forages sont identifiés par leur indice national de classement.

= FICHER

Les forages sont classés par commune.

Les fiches donnent des indications sur :

- la protection naturelle de la ressource (cotes du captage, couches imperméables),
- l'avis de l'hydrogéologue agréé, en précisant s'il est antérieur à l'ouvrage,
- les caractéristiques des périmètres de protection,
- le stade des démarches administratives.

LISTE DES OUVRAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

- 1 - Beauvois (363-5-5)
- 2 - Les Auvernaï (363-5-9)
- 3 - Les Muïds (363-5-273)

CHECY

- 1 - Grinloup (363-7-5)
- 2 - L'Echelette (363-7-238)
- 3 - La Baratière : projet n° 3 abandonné

FLEURY-LES-AUBRAIS

- 1 - Rue de Verdun n° 1 (363-6-5)
- 2 - Rue de Verdun n° 2 (363-6-6)
- 3 - La Corne du Cerf (363-6-352)
- 4 - Lignerolle (363-6-604)

INGRE

- 1 - Montabuzard (363-5-10)
- 2 - Villeneuve (363-5-257)

MARDIE

La Bretauche (363-7-9)

OLIVET

- 1 - Le Plissay n° 1 (398-2-1) abandonné
- 2 - Le Plissay n° 2 (398-2-72) abandonné
- 3 - L'Ardillère (398-1-219)
- 4 - Les Epinettes (398-1-265) aménagement en cours
- 5 - Hôpital militaire n° 1 (398-1-9)
- 6 - Hôpital militaire n° 2 (398-1-10)

ORLEANS

Nord :

- 1 - Ambert (363-6-10) abandonné
- 2 - Pouponnière (363-5-12)
- 3 - Clos des Boeufs (363-6-19)
- 4 - Les Blossières (363-6-73)
- 5 - Hôpital psychiatrique n° 1 (363-6-3) privé
- 6 - Hôpital psychiatrique n° 2 (363-6-67) privé

Sud :

- 7 - Puits du Gouffre (398-2-7)]
- 8 - Puits Theuriet (398-2-6)][Captages du Val
- 9 - Puits du Bouchet (398-2-9)]
- 10 - Lycée de la Source (398-2-36) pour CGES
- 11 - Campus Universitaire (398-2-262) pas en service
- 12 - La Saussaye F1 (398-2-442)]
- 13 - La Saussaye F3 (398-3-268)][Captages de secours
- 14 - La Saussaye F4 (398-2-440)]

ORMES

- 1 - Bourg (363-5-195)
- 2 - Zone Industrielle (363-5-258)

SAINT CYR-EN-VAL

..... (398-2-413)

SAINT DENIS-EN-VAL

Forage de reconnaissance (398-2-247) Captage prévu en 1993

SAINT HILAIRE-SAINT-MESMIN

La Fleur du Lys (398-1-5)

SAINT JEAN-DE-BRAYE

- 1 - AEP n° 1 (363-6-9)
- 2 - AEP n° 2 (363-6-541)
- 3 - La Fosse Belaude (363-6-554)

SAINT JEAN-DE-LA-RUELLE

- 1 - Rue Paul Bert (363-5-16)
- 2 - Le Petit Saint Jean (363-5-17)
- 3 - Locy (Les Chaises) (363-5-161)
- 4 - Les Quatre Arpents (363-5-248)

SAINT PRYVE-SAINT-MESMIN

Le Grand Clos (363-5-194) non équipé

SARAN

- 1 - La Tête Noire (363-5-25)
- 2 - Les Aydes (Villamblain) (363-5-35)
- 3 - Rue des Bavernes (Les Bruyères) (363-6-507)

SEMOY

Les Hautes Bardes (363-6-551)

FICHER DES CAPTAGES

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-5	Beauvois	1937

Profondeur : 84 m

Cotes de captages (sommet - base) : 56 - 84

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : Néant

écran profond : Néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 03-01-1977

Périmètre rapproché : r = 250 m

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : Non

OBSERVATIONS :

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-9	Les Auvernaïis	1962

Profondeur : 75 m

Cotes de captages (sommet - base) : 34 - 74 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : Néant

écran profond : Néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 03-01-1977

Périmètre rapproché : r = 250 m

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : Non

OBSERVATIONS :

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-273	Les Muïds	1985

Profondeur : 80 m

Cotes de captages (sommet - base) : 39 - 80 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : Néant

écran profond : Néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Avis préliminaire

Date : 16-01-1984

Périmètre rapproché : r = 200 -250 m

Périmètre éloigné : mal délimité

D.U.P. : Non

OBSERVATIONS :

Périmètres "provisaires".

Ne peuvent faire l'objet d'une D.U.P.

Le tracé des périmètres est approximatif.

CHECY

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-7-5	Grinloup (ou route de Vennezy)	1957

Profondeur : 53 m

Cotes de captages (sommet - base) : 16 - 51

Aquifères captés : Calcaire de Beauce supérieur

Protection géologique

recouvrement : 5 m argile et sable
3 m marne

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 22-07-1981

Périmètre rapproché : r = 225 m

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : 01-04-1986

OBSERVATIONS :

CHECY

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-7-238	L'Echelette	1977

Profondeur : 60 m

Cotes de captages (sommet - base) : 22 - 58

Aquifères captés : Calcaire de Beauce supérieur et inférieur

Protection géologique

recouvrement : 5 m sable
13 m marne

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Avis préliminaire

Date : 18-12-1974

Périmètre rapproché : r = 200 m

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : 01-04-1986 ?

OBSERVATIONS :

Le rapport de l'hydrogéologue agréé est antérieur au forage et ne devrait donc pas être suivi d'une D.U.P.

FLEURY-LES-AUBRAIS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-6-5	Les Jacobins N°1 ou Rue de Verdun N°1	1936

Profondeur : 80 m

Cotes de captages (sommets - bases) : 60 - 80

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 4 m sable et marne

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Néant

Date :

Périmètre rapproché :

Périmètre éloigné :

D.U.P. :

OBSERVATIONS :

FLEURY-LES-AUBRAIS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-6-6	Les Jacobins N°2 ou Rue de Verdun N°2	1950

Profondeur : 80 m

Cotes de captages (sommet - base) : 50 - 80 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 4 m sable

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Néant

Date :

Périmètre rapproché :

Périmètre éloigné :

D.U.P. :

OBSERVATIONS :

FLEURY-LES-AUBRAIS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-6-352	La Corne du Cerf	1966

Profondeur : 93 m

Cotes de captages (sommet - base) : 40 - 93

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 22 m argile et sable
5 m marne

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 14-01-1986

Périmètre rapproché : r = 300 m

Périmètre éloigné : r = 500 m NE

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

FLEURY-LES-AUBRAIS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-6-604	Lignerolle	1989

Profondeur : 86,4 m

Cotes de captages (sommet - base) : 48 - 86

Aquifères captés : Calcaire de Beauce inférieur

Protection géologique

recouvrement : 15 m sable et argile
3 m marne

écran profond : Molasse du Gâtinais 42 - 47 m

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Avis préliminaire

Date : 31-08-1989

Périmètre rapproché : cf. carte

Périmètre éloigné : non tracé

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

Les périmètres doivent être redéfinis en fonction des résultats du forage.

INGRE

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-10	Montabuzard	1946

Profondeur : 91,5 m

Cotes de captages (sommet - base) : 47 - 91,5

Aquifères captés : Calcaire de Beauce inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 7 m marne

écran profond : 30 - 37 m Molasse du Gâtinais

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 29-06-1976

Périmètre rapproché : r = 100 m

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

INGRE

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-257	Villeneuve	1982

Profondeur : 150 m

Cotes de captages (sommet - base) : 65 - 111

Aquifères captés : Calcaire de Beauce inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 15 m sable et marne

écran profond : 45 - 53 m Molasse du Gâtinais

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Avis préliminaire

Date : 21-10-1981

Périmètre rapproché : cf. carte

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

Les périmètres doivent être redéfinis en fonction des résultats du forage.

MARDIE

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-7-9	La Bretauche	1947

Profondeur : 86 m

Cotes de captages (sommet - base) : 46,7 - 80 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 7 sable et argile
7 - 9 marne

écran profond : 37 - 50 Molasse du Gâtinais

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 14-01-1975

Périmètre rapproché : r = 900 m

Périmètre éloigné : confondu avec le précédent

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

OLIVET

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-2-1	Le Plissay N°1	1932

Profondeur : 32 m

Cotes de captages (sommet - base) : 18 - 32

Aquifères captés : Calcaire de Beauce supérieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 6 m alluvions

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Néant

Date :

Périmètre rapproché :

Périmètre éloigné :

D.U.P. :

OBSERVATIONS :

Forage abandonné.

OLIVET

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-2-72	Le Plissay N°2	1962

Profondeur : 32 m

Cotes de captages (sommet - base) : 18 - 32

Aquifères captés : Calcaire de Beauce supérieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 5,5 m alluvions

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Néant

Date :

Périmètre rapproché :

Périmètre éloigné :

D.U.P. :

OBSERVATIONS :

Forage abandonné.

OLIVET

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-1-219	L'Ardillère ou allée Sablée	1980

Profondeur : 100 m

Cotes de captages (sommet - base) : 40 - 100

Aquifères captés : Calcaire de Beauce supérieur et inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 7 m sable
7 - 9 m marne

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Avis préliminaire

Date : 02-05-1978, 06-02-1979, 23-10-1980

Périmètre rapproché : r = 700 m (*)

Périmètre éloigné : confondu avec P.R.

D.U.P. : 17-04-1984

OBSERVATIONS :

Le forage a été réalisé à 400 m au Nord du site considéré dans le rapport de l'hydrogéologue ; le périmètre de protection éloignée n'est donc plus valable.

(*) La carte du dossier de D.U.P. fait état d'un cercle de 700 m de rayon.

OLIVET

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-1-265	Les Epinettes	1990

Profondeur : 100 m

Cotes de captages (sommet - base) : 42 - 100

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 2 m sable, argile
2 - 9 m marne

écran profond : 39 - 45 m Molasse du Gâtinais

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Avis préliminaire

Date : Février 1989

Périmètre rapproché : cf. carte

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

Les périmètres doivent être redéfinis en fonction des résultats du forage.

OLIVET

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-1-9	Hôpital Militaire N°1	1955

Profondeur : 60 m

Cotes de captages (sommet - base) :

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 5 m sable, argile

écran profond :

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date :

Périmètre rapproché :

Périmètre éloigné :

D.U.P. :

OBSERVATIONS :

Ne fait pas l'objet de périmètres de protection.

OLIVET

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-1-10	Hôpital Militaire N°2	1955

Profondeur : 58 m

Cotes de captages (sommet - base) :

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement :

écran profond :

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date :

Périmètre rapproché :

Périmètre éloigné :

D.U.P. :

OBSERVATIONS :

Ne fait pas l'objet de périmètres de protection.

ORLEANS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-6-10	Ambert	1941

Profondeur : 78,7 m

Cotes de captages (sommet - base) : 49,6 - 78,7

Aquifères captés : Calcaire de Beauce supérieur et inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 5 m argile

écran profond : /

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 01-04-1976

Périmètre rapproché : r = 315 m

Périmètre éloigné : exclu

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

L'urbanisation exclut toute possibilité de protection du captage.

Le forage n'est plus exploité ; la protection n'a plus de raison d'être.

ORLEANS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-12	Pouponnière (Landreloup) (Maison de l'Enfance)	1942

Profondeur : 82 m

Cotes de captages (sommet - base) : 50 - 82

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 2,6 m marne

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 01-04-1976

Périmètre rapproché : r = 320 m

Périmètre éloigné : exclu

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

L'urbanisation exclut toute possibilité de protection éloignée du captage.

ORLEANS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-6-19	Clos des Boeufs	1963

Profondeur : 100 m

Cotes de captages (sommet - base) : 44 - 100 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 22 m sable, argile, marne

écran profond : 44 - 47 m Molasse du Gâtinais

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 01-04-1976

Périmètre rapproché : r = 600 m

Périmètre éloigné : exclu

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

On ne peut considérer l'écran profond comme efficace, le sommet du captage correspondant au toit de cet écran.

L'urbanisation exclut toute possibilité de protection éloignée du captage.

ORLEANS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-6-73	Les Blossières	1965

Profondeur : 92 m

Cotes de captages (sommet - base) : 19 - 92 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : néant

écran profond : /

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 01-04-1976

Périmètre rapproché : "impossible" ; r estimé à 750 m

Périmètre éloigné : "

D.U.P. : /

OBSERVATIONS :

L'urbanisation et la qualité de l'environnement excluent toute possibilité de protection du captage.

Le périmètre rapproché n'a qu'une valeur indicative, non juridique (représentation en hachures).

ORLEANS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-2-7	Puits du Gouffre	1877

Profondeur : 26 m

Cotes de captages (sommet - base) : 4 - 26 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce supérieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 6,3 m alluvions

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 08-04-1976

Périmètre rapproché : cf. carte

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

La ressource est très vulnérable, étant directement liée à la Loire et atteinte par de très nombreux captages, d'où l'étendue des périmètres de protection. En fait, les circulations sont plus rapides que ne le laissait paraître l'expertise (2 jours depuis les pertes de JARGEAU).

Les captages du Val font actuellement l'objet d'une étude approfondie destinée à réviser ces périmètres de protection qui ne peuvent qu'être davantage étendus (jusqu'à JARGEAU ?).

ORLEANS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-2-6	Puits Theuriet	1894

Profondeur : 13,6 m

Cotes de captages (sommet - base) : 5 - 13,6 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce supérieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 8 m alluvions

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 08-04-1976

Périmètre rapproché : cf. carte

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

Idem 398-2-7

ORLEANS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-2-9	Puits du Bouchet	1963

Profondeur : 25 m

Cotes de captages (sommet - base) : 8 - 25 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce supérieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 7,6 m alluvions

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 08-04-1976

Périmètre rapproché : cf. carte

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

Idem 398-2-7

ORLEANS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-2-36	Lycée de la Source	1964

Profondeur : 70 m

Cotes de captages (sommet - base) : 29 - 70 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 8 m sable argile
8 - 13,6 m marne

écran profond : 24 - 26 m marne

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 08-04-1971

Périmètre rapproché : r = 600 m

Périmètre éloigné : confondu avec le précédent

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

Usine d'embouteillage CGES.

ORLEANS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-2-262	Campus Universitaire	1968

Profondeur : 50 m

Cotes de captages (sommet - base) : 22 - 38 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce supérieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 5 m sable, argile

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Néant

Date :

Périmètre rapproché :

Périmètre éloigné :

D.U.P. : Sans objet.

OBSERVATIONS :

Pas en service.

ORLEANS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-2-442	La Saussaye F.1	1990

Profondeur : 95 m

Cotes de captages (sommet - base) : 54 - 95 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 25 m argile, sable
25 - 31 m marne

écran profond : 52 - 54 m Molasse du Gâtinais

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Etude préalable BRGM N° 34460 CEN 92, Février 1992

Date :

Périmètre rapproché : cf. carte

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

Périmètres provisoires basés sur les temps de concentration.

A confirmer (ou à redéfinir) par l'hydrogéologue agréé.

ORLEANS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-3-268	La Saussaye F.3	1990

Profondeur : 97 m

Cotes de captages (sommet - base) : 57 - 95 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 25 m argile, sable
25 - 29 m marnes

écran profond : 52 - 60 m Molasse du Gâtinais

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Etude préalable BRGM N° 34460 CEN 92, Février 1992

Date :

Périmètre rapproché : cf. carte

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : Non

OBSERVATIONS :

Idem 398-2-442

ORLEANS

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-2-440	La Saussaye F.4	1990

Profondeur : 85 m

Cotes de captages (sommet - base) : 56 - 85 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 23 m argile, sable
23 - 29 m marne

écran profond : 45 - 55 m Molasse du Gâtinais

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Etude préalable BRGM N° 34440 CEN 92, Février 1992

Date :

Périmètre rapproché : cf. carte

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

Périmètres provisoires basés sur les temps de concentration.

A confirmer (ou à redéfinir) par l'hydrogéologue agréé.

ORMES

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-195	Bourg	1968

Profondeur : 55 m

Cotes de captages (sommet - base) : 38 - 55 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 4 m argile
4 - 8 m marne

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé : cf. rapport de 1967

Néant

Date :

Périmètre rapproché :

Périmètre éloigné :

D.U.P. : Non

OBSERVATIONS :

ORMES

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-258	Zone Industrielle	1983

Profondeur : 100,5 m

Cotes de captages (sommet - base) : 50 - 90 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 22 m marne

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 11-08-1983

Périmètre rapproché : cf. carte

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : 1987

OBSERVATIONS :

Le périmètre de protection rapprochée passé en D.U.P. a été réduit ; la surface rose hachurée est donc à classer dans le périmètre éloigné.

SAINT GYR-EN-VAL

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-2-413		1985

Profondeur : 60 m

Cotes de captages (sommet - base) : 32 - 60 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce supérieur et inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 13 m sable, argile
13 - 23 m marne

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Avis préliminaire

Date : 12-12-1983

Périmètre rapproché : r amont/aval : 500 m - 200 m

Périmètre éloigné : non défini

D.U.P. : non

OBSERVATIONS :

Les périmètres doivent être définis en fonction des résultats du forage. Les indications de l'avis du 12-12-1983 ne peuvent être prises en considération pour la D.U.P.

SAINT DENIS-EN-VAL

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-3-247 (*)	Le Caillot	1984 (*)

Profondeur : 81 m

Cotes de captages (sommet - base) : à définir

Aquifères captés (prévus) : Calcaire de Beauce inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 16,5 m sable, argile

écran profond : 34 - 35 m : Molasse du Gâtinais

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : /

Périmètre rapproché : /

Périmètre éloigné : /

D.U.P. : /

OBSERVATIONS :

(*) Forage de reconnaissance

Le forage d'exploitation doit être réalisé en 1993 à 20 m du premier.

Une étude d'environnement doit être effectuée en 1992 en vue de l'avis de l'hydrogéologue agréé qui définira les périmètres de protection.

SAINT HILAIRE SAINT MESMIN

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
398-1-5	La Fleur du Lys	1956

Profondeur : 64 m

Cotes de captages (sommet - base) : 47 - 64 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 1,5 m sable, argile
1,5 - 4 m marne

écran profond : /

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Néant

Date :

Périmètre rapproché : Néant

Périmètre éloigné : Néant

D.U.P. : /

OBSERVATIONS :

SAINT JEAN-DE-BRAYE

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-6-9	AEP N° 1	1963

Profondeur : 92 m

Cotes de captages (sommet - base) : 52 - 92 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 9 m argile, sable
9 - 27 m marne

écran profond : /

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 23-02-1976

Périmètre rapproché : r = 100 m

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : Non

OBSERVATIONS :

SAINT JEAN-DE-BRAYE

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-6-541	AEP N°2	1971

Profondeur : 80 m

Cotes de captages (sommet - base) : 30 - 80 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 15 m marne

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 23-02-1976

Périmètre rapproché : r = 250 m

Périmètre éloigné : identique à AEP N° 1

D.U.P. : Non

OBSERVATIONS :

SAINT JEAN-DE-BRAYE

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-6-554	La Fosse Belaude	1980

Profondeur : 80 m

Cotes de captages (sommet - base) : 30 - 79 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 3,5 m sable
3,5 - 11 m marne

écran profond : Néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Avis préliminaire

Date : 05-12-1978

Périmètre rapproché : r = 180 m

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : 13-08-1987

OBSERVATIONS :

Les périmètres doivent être redéfinis en fonction des résultats du forage.

SAINT JEAN-DE-BRAYE

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-16	Rue Paul Bert	1957

Profondeur : 65 m

Cotes de captages (sommet - base) : 27,5 - 65 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : Néant

écran profond : Néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : Néant

Périmètre rapproché :

Périmètre éloigné :

D.U.P. : /

OBSERVATIONS :

Forage en pleine zone urbanisée et industrialisée, ne pouvant pas être protégé.

SAINT JEAN-DE-LA-RUELLE

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-17	Le Petit Saint Jean	1932

Profondeur : 73 m

Cotes de captages (sommet - base) : 33 - 73 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 13 m marne et sable

écran profond : néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 10-03-1982

Périmètre rapproché : r - 160 m

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : Non

OBSERVATIONS :

SAINT JEAN-DE-LA-RUELLE

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-161	Locy (ou les Chaises)	1967

Profondeur : 78 m

Cotes de captages (sommet - base) : 29,5 - 78 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 12,5 m sable

écran profond : 28 - 32 m Molasse du Gâtinais

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Etude préliminaire A. LE STRAT du 09-10-1965

Date : Néant

Périmètre rapproché : /

Périmètre éloigné : /

D.U.P. : /

OBSERVATIONS :

SAINT JEAN-DE-LA-RUELLE

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-248	Les Quatre Arpents ou La Grande Espère	1974

Profondeur : 74 m

Cotes de captages (sommet - base) : 23 - 72 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : ?

écran profond : /

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Avis préliminaire

Date : 29-11-1971

Périmètre rapproché : r = 900 à 2 800 m ou toute la commune

Périmètre éloigné : impossible

D.U.P. : Non

OBSERVATIONS :

Le périmètre de protection rapprochée ne s'appuie sur aucune base concrète.

Les périmètres doivent être redéfinis.

Cependant, l'urbanisation et l'industrialisation rendent toute protection illusoire.

SAINT PRYVE - SAINT MESMIN

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-194	Le Grand Clos	1967

Profondeur : 50 m

Cotes de captages (sommet - base) : 30 - 50 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 5 m alluvions

écran profond : 28 - 30 m molasse

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Néant

Date :

Périmètre rapproché :

Périmètre éloigné :

D.U.P. :

OBSERVATIONS :

Forage non équipé

Commune alimentée par ORLEANS.

SARAN

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-25	La Tête Noire	1947

Profondeur : 82,6 m

Cotes de captages (sommet - base) : 50 - 82,6 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 23 m sable, argile

écran profond : /

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 27-02-1976

Périmètre rapproché : r = 120 m

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : Non

OBSERVATIONS :

SARAN

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-5-35	Les Aydes (Villamblain)	1965

Profondeur : 75 m

Cotes de captages (sommet - base) : 30 - 75 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce

Protection géologique

recouvrement : 0 - 2 m sable, argile

écran profond : /

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Date : 27-02-1976

Périmètre rapproché : "illusoire" (r = 120 m)

Périmètre éloigné : ensemble du bourg

D.U.P. : Non

OBSERVATIONS :

Zone urbanisable rendant difficile, voire illusoire toute protection.

Le rayon du périmètre de protection rapprochée n'est donné qu'à titre indicatif (représentation en hachures).

SARAN

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-6-507	Rue des Bavernes (N°3) ou Les Bruyères	1972

Profondeur : 77 m

Cotes de captages (sommet - base) : 35 - 77 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce supérieur et inférieur

Protection géologique

recouvrement : /

écran profond : Néant

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Avis préliminaire

Date : 30-06-1971

Périmètre rapproché : $r = 300$ m

Périmètre éloigné :

D.U.P. : Non

OBSERVATIONS :

Les périmètres doivent être redéfinis en fonction des résultats du forage.

SEMOY

Indice de classement	Désignation	Année de réalisation
363-6-551	Les Hautes Bordes	1978

Profondeur : 80 m

Cotes de captages (sommet - base) : 45 - 80 m

Aquifères captés : Calcaire de Beauce inférieur

Protection géologique

recouvrement : 0 - 20 sable, argile
20 - 21 marne

écran profond : 26 - 30 m Molasse du Gâtinais

Rapport de l'hydrogéologue agréé.

Avis préliminaire

Date : 05-02-1976

Périmètre rapproché : r = 400 à 500 m

Périmètre éloigné : cf. carte

D.U.P. : 11-10-1985

OBSERVATIONS :